AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (20)ItemJean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 13 septembre 1879

# Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 13 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation5 p. (205r, 206, 207v, 208v, 209r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 13 septembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49972

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>13 septembre 1879</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Fabre</u>, Auguste (1839-1922)

Lieu de destination5, rue de Montpellier, Nîmes (Gard) Scripteur / Scriptrice Moret, Marie (1840-1908)

# **Description**

RésuméGodin assure à Auguste Fabre que Pascaly trouvera sa place à Guise. Pascaly a informé Godin du désir d'Auguste Fabre de venir au Familistère dès que possible. Godin confie à Auguste Fabre qu'il est entouré d'hommes préoccupés de leur position personnelle et non animés par l'amour d'autrui. Conforté par les dires de Pascaly, Godin pense que Fabre est prédestiné à être un apôtre de l'association, mais « nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait dire à un homme « Laisse là tes filets et suis-moi » car, pense Godin, les besoins matériels dominent les hommes qui, pour devenir apôtres d'une doctrine et d'une fondation, veulent trouver une position supérieure à celle qu'ils guittent. Godin demande à Fabre quelles seraient ses conditions pour rejoindre l'association du Familistère. Il lui indique que les statuts de l'association prévoient que la valeur des hommes sera mesurée par le concours et l'élection, mais qu'en attendant que l'association soit en plein fonctionnement, il reste l'arbitre suprême de l'association. Godin veut compter sur des forces nouvelles au moment où il va créer l'association. Pascaly a laissé entendre à Godin que Fabre avait des engagements qui l'empêcherait de venir à Guise: Godin demande à Fabre quelles sont ses intentions. SupportPlusieurs passages du texte de la lettre sont repérés par un trait rouge manuscrit dans la marge de la copie.

### Mots-clés

Emploi, Familistère, Fonderies et manufactures "Godin" Personnes citées

- Pascaly, Charles-Jules (1849-1914)
- Société du Familistère de Guise Association coopérative du capital et du travail

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Quin de 13 y bre 79 205 Ther Monnium Fabre Lyon tranquille sur le sont is M. Pascala nous the trouverous ha place. Mais it est une chose que je ne suis pas le maitra de lui arcohoch stages surble led faith been to faut c'est votre présents. in white c'est à prine vil au ma has timande des des primiters moti de nous a sting 200 arrive an traminio to a sout live. Fans low les cas, if m'a vivement parts Se woke down o's venir at se mus render like ansaited que cela vous serait possible. Je lui ai dit que notre correspondance na svait laisse chaine à une vague intentir De vote pari de venir à quie , arais que cela me paraisonit subordenné à des chances fort aleatures, que vous ne m'aviez fait aucune ouverture privile, et qu'il me m Semblait pas que nous puissiez prenère ce parti, sans the fire sur in position

206 que vous auries un. · Nearmoins, suivant lui, races source prévenué des mojens d'abréger le temps pour venir cooperes and anoi à l'accurre de l'asso ciation. Le lette est votre intention, le sujet naut ben la geine que nous causions ensemble. Certainement vous aver nuison de crocis qu'il m'est méassaire d'avoir des homme que comprennent la pensée dominante de actes de ma vie et qui aitri a ssez de conce power o'y attacker. Cur it est à remarquer qu'il me suffit par l'ête intellègent pour Devouer à une œuvre somblable, il finet auss porter en soi l'amour d'autrice. 16 tilativet amount est une weiter hin rans or que les hommes intelligents n'ont pos There que be auther. Je n'ai doni so tores de mai que des hommes prévides de leur son thour personnelle, pour bequele bute non recuté dans le mécanisme les fonctions eroque le sentiment conservateur commen à tous les reserventeurs de ce monde

207 in me laissant aller a mes intression contimues has les dires de M. Passa constituitait comme presentine à faire de l'appropriation. Mais mons me données ; as terreted are l'are represent Dire à non storm waterishe works Downinent et Verence Hair Tune section of some despartion, il four a certifica dy retrouver une position equisa lente. It is is set duperiouse, a celle que l'an mitte: C'est some la un point qu'il parise encommen earth to sure To wonthand would you are one in que conditions, are minimum, proceed provering me attacher is l'association ou templistère, after Il inv. framethe he vain to la chose est hour no suite, santermite à vives sommer Savanne si not services in permettent. Le hans are was place a l'intelligence set Cintellerence Davours; mais to have reals obfalled dans by statute que la caller Dis horning sona mesure par le concorce What belection

208 Nean moins it ast hier entende gree, he man wirans, Je reste l'assire supreme de l'association et que les mesures dant je naile seront applicables lorique l'association vera en plein fonctionne ment. Nous comprenies ye m'en doute have combine to a moment surfound it in imports pour la constitution definition de l'association de m'entoure de forces mouvelles en face des quelques repetive passibles parmi over principaces In ployer - Car se je weren But organizer point de me de la plus pardrite protice se re entende en aucune façon m'acces Jun acro mesquireies conscionatives proviquées par l'égainne de quelques uns. Le monners est conc solennel or se jamais la présence d'un homme served peut être setile à l'association que 10 Jones, it as on ext certainement pas De plus apportun. Kout 1200 out, je me mondrais en ancure Jason que cela put nous faire princre des vicinions inéfléchies. di j'en crais ce que me dit A. Pascaly, nous any des

209 engagements er for obligations diffe à nésisier, et cela me fait supp qu'il ya là part-etre ser difficult · invermentables . Le suis d'autant vivine que ce mont harait expliquer le siève que que aves aves dur not inte Bois weilly done me Soire in the nourrain was aider en quelque chose have la sere To there extendellement à être leix ther that presible, attender que me pred part de faire de mountles recrues pour Devicais de nous devis menir, rèse la stace que vous pourries y Vate land Service.